

Ouyahia réaffirme son soutien à Bouteflika et au gouvernement Sellal

«On est dans un virage économique difficile»



Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Onzième année - N° 4047 - Ven. 16 - Sam. 17 décembre 2016 - Prix : 10 DA

«Peser lors des prochaines élections»

**Naissance  
d'une initiative  
citoyenne à Béjaïa**

Page 3

Transport par téléphérique

## Réouverture de la ligne Blida-Chréa

Page 2

**La coalition  
arabe a-t-elle  
déjà perdu la  
guerre au  
Yémen ?**

Par Mohamed Habili

La coalition arabe que dirige l'Arabie saoudite a déjà perdu politiquement la guerre qu'elle mène au Yémen contre les Houthis et les forces relevant de Ali Abdallah Salah, l'ancien président, si toutefois elle ne l'a pas encore perdue militairement. Or sur le principal front où elle s'oppose à l'autre puissance régionale, l'Iran, à savoir la Syrie, ses affaires sont dans un fort mauvais état à la suite de la défaite désormais consommée dans Alep des factions rebelles qu'elle soutient de toutes les façons possibles depuis l'éclatement de la crise syrienne, il y a maintenant plus de cinq ans. Certes, les deux conflits syrien et yéménite ne sont pas à ce point liés que l'issue de l'un détermine inéluctablement celle de l'autre. Mais il ne fait pas de doute qu'ils ont en commun d'être l'un comme l'autre plus des guerres par procuration opposant les deux principales puissances de la région, l'Arabie saoudite et l'Iran, chacune étant en l'espèce entourée de ses alliés, que des guerres civiles, même si, bien sûr, ils ne manquent pas de présenter les deux aspects à la fois. Une défaite politique a ceci de particulier que le camp qui la connaît en est toujours directement responsable, à la différence d'un revers militaire, auquel l'ennemi n'est jamais tout à fait étranger.

Suite en page 3

Le Président réagit fermement et limoge quatre walis

## Bouteflika remet de l'ordre dans les affaires locales



Face à de nombreux écarts, dépassements et faits de mauvaise gestion constatés au niveau de certaines wilayas, Bouteflika n'a pas manqué de réagir avec fermeté en remettant de l'ordre dans les affaires locales. Le Président a ainsi effectué des limogeages de walis et procédé à une injection de sang neuf par des nominations de cadres intègres dans ces mêmes postes.

Page 2

Le Groupe Benhamadi se consolide dans la métallurgie

**SPA Bordj Steel inaugurée  
par Bédoui**

Page 4



Grand Prix Assia Djebar du roman 2016

**Trois lauréats  
dans trois langues**

Page 13

Le Président réagit fermement et limoge quatre walis

# Bouteflika remet de l'ordre dans les affaires locales

■ Face à de nombreux écarts, dépassements et faits de mauvaise gestion constatés au niveau de certaines wilayas, Bouteflika n'a pas manqué de réagir avec fermeté en remettant de l'ordre dans les affaires locales. Le Président a ainsi effectué des limogeages de walis et procédé à une injection de sang neuf par des nominations de cadres intègres dans ces mêmes postes.

Par Yacine Djadel

**A**bdelaziz Bouteflika a procédé à un mouvement partiel dans le corps des walis, a annoncé jeudi un communiqué de la Présidence de la République. Face à de nombreux écarts, dépassements et faits de mauvaise gestion constatés au niveau de certaines wilayas, Bouteflika n'a pas manqué de réagir avec fermeté en remettant de l'ordre dans les affaires locales. Le Président a ainsi effectué des limogeages de walis et procédé à une injection de sang neuf par de nouvelles nominations dans ces mêmes postes. Les wilayas concernées par ce remaniement dont les responsables ont été changés sont Sidi Bel-Abbès, Béjaïa, Béchar et Skikda. Les nouveaux walis nommés, ayant remplacé les précédents sont à ce titre, Hattab Mohamed, wali de Béjaïa, Dziri Toufik, wali de Béchar, Hadjar Mohamed, wali de Skikda et Hachani Tahar, wali de Sidi Bel-Abbès, a précisé la même source. La cause de ce nouveau changement parmi les walis, est selon plusieurs sources, due à une mauvaise gestion de ces derniers quant aux responsabilités qui leur ont été octroyées par le gouvernement. Un manquement au devoir de servir à la hauteur les responsabilités qui leur

ont été confiées. A l'exemple d'Abdelhakim Chater, wali de Skikda, qui a été limogé pour faute professionnelle grave. Celui-ci a été tout de suite démis de ses fonctions et ce après ses récentes déclarations sur les moudjahidine. Des propos accusateurs et inconvenants de la part d'un responsable de wilaya. Même chose concernant le wali de Béjaïa, Ouled Salah Zitouni, ce dernier ayant lui aussi fait preuve de dépassements lors de l'exercice de ses fonctions.

## Bio express des nouveaux walis

### ● Skikda

Le nouveau wali de Skikda, Mohamed Hadjar, a occupé plusieurs fonctions dans les collectivités locales, dont le poste de secrétaire général de la wilaya de Blida, avant d'accéder à cette responsabilité. Né en 1953 à Tiaret, M. Hadjar, père de cinq enfants, est titulaire notamment d'une licence en sciences économiques et d'un master MBA. Il a été chef de daïra à Brezina (El Bayadh), à Bir El Djir (Oran) et à Mohammadia (Mascara), avant d'être nommé secrétaire général des wilayas de M'sila, Sidi Bel-Abbès et Blida.

### ● Béjaïa

Le nouveau wali de Béjaïa, Mohamed Hattab a occupé plu-



sieurs fonctions dans les collectivités locales, avant d'accéder à ce poste, notamment secrétaire général de la wilaya d'Alger et wali de Sidi Bel-Abbès. Né en 1964 à Boumerdès, M. Hattab, père de deux enfants, est diplômé de l'Ecole nationale d'administration (ENA). Il a été chef de daïra à Gouraya (Tipaza), à El Harrach (Alger) et à Azzaba (Skikda), avant de se voir promu

secrétaire général de la wilaya de Sétif, puis wali délégué à Alger. En 2010, il est nommé secrétaire général de la wilaya d'Alger, avant d'être promu à la tête de la wilaya de Sidi Bel-Abbès.

### ● Béchar

Le nouveau wali de Béchar, Dziri Toufik, 58 ans, avait occupé plusieurs fonctions dans l'admi-

nistration locale dont la dernière était celle de secrétaire général de la wilaya d'Oran. Titulaire d'une licence en sciences économiques, M. Dziri (marié et père de 5 enfants), a commencé sa carrière en 1990 comme responsable du budget, puis des moyens à la wilaya d'El-Bayadh. De 1994 à 2000, il a été en charge de la direction de l'administration locale de la wilaya de Djelfa, avant d'occuper la même responsabilité à Béchar, de 2000 à 2010. De 2010 à 2015, il a été désigné secrétaire général de la wilaya de Ain-Defla avant d'occuper la même fonction à Oran.

### ● Sidi Bel-Abbès

Le nouveau wali de Sidi Bel-Abbès, Hachani Tahar, 59 ans, a occupé plusieurs fonctions au sein des collectivités locales, la dernière en date étant celle de secrétaire général de la wilaya d'Alger. Marié et père de 3 enfants, il est titulaire d'un diplôme de l'ENA en 1980 et préparait en 2006 un doctorat. M. Hachani a été désigné en 1985 attaché de cabinet à la wilaya de Bordj Bou Arréridj, puis sous-directeur au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. De 1987 à 2008, il a été chef de daïra dans plusieurs wilayas d'avant d'être nommé en 2014, secrétaire général de la wilaya de Saïda.

Y. D.

Transport par téléphérique

## Réouverture de la ligne Blida-Chréa

**E**nfin, le transport par télécabine reliant la ville des Roses aux hauteurs de Chréa, fermé depuis trois ans en raison des travaux de rénovation et de modernisation, a été remis en marche jeudi, par le ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaa Talai lors d'une visite qui l'avait conduit dans la wilaya de Blida. Un «véritable acquis» pour la wilaya de Blida, au regard de son importance socio-économique et touristique, selon Boudjemaa Talai qui s'est félicité de cet exploit pour la localité. «En plus du fait qu'il soit un moyen de transport moderne, c'est également un moyen de transport hautement touristique pour cette région de Chréa, enregistrant un flux important de visiteurs en hivers notamment», explique encore le ministre. En effet, la remise en marche de cette station sortira la localité de Chréa d'une léthargie qui n'a que trop duré. Le rôle de ce transport à télécabine facilite le flux des visiteurs au Parc de Chréa et permettra aussi aux personnes qui n'ont pas de moyens de transport d'accéder sans avoir le souci de louer un taxi clandestin. En arrêt depuis trois ans, pour des travaux de rénovation et de modernisation, ces derniers ont englobé le remplacement des câbles volés, reliant les trois stations (Blida, Beni Ali et Chréa),

outre le remplacement et la réhabilitation des équipements et outils de contrôle et réglage de la vitesse des cabines, au nombre de 138, en conformité avec les normes en vigueur. En empruntant ce téléphérique vers la ville de Chréa, le ministre a appelé à la nécessité de réaménagement «dans les plus brefs délais», des télésièges, afin de permettre aux amoureux du ski d'utiliser ce moyen de transport s'étendant sur 2 km. Une nouvelle tarification et des formules de paiement spéciales seront appliquées. Ainsi, un voyage simple Blida-Chréa coûtera 80 DA contre 50 DA pour les dessertes Blida-Beni Ali et Beni Ali-Chréa. Le trajet en aller-retour nécessite 130 DA pour la desserte Blida-Chréa et 80 DA pour les dessertes Blida-Beni Ali et Beni Ali-Chréa. Un forfait «Famille de cinq personnes» est également proposé à 300 DA pour la desserte Blida-Chréa en aller-retour et à 200 DA pour Blida-Beni Ali et Beni Ali-Chréa en aller-retour. Trois autres forfaits «Voyage en groupe» de 10 à plus de 20 personnes seront également vendus avec une fourchette des prix qui varie entre 400 DA (aller-retour) et 1 500 DA selon le nombre de passagers et le trajet parcouru. 45% de réduction sont offerts sur un abonnement mensuel classique. Deux

autres abonnements sont également offerts pour les étudiants de moins de 29 ans et pour les scolarisés de plus de six ans. Le forfait proposé respectivement est de 600 et 300 DA pour Blida-Chréa. Le voyage pour les enfants de moins de six ans sera par contre gratuit. La station est considérée comme la plus longue au monde (7 km) et parmi les plus modernes grâce à ses équipements de dernière génération. Cette structure compte 77 cabines d'une capacité de 6 personnes chacune, alors que son débit est de 900 personnes/heure. Le transport par câble est devenu impératif pour désengorger le seul axe routier menant à cette station qui draine des milliers de visiteurs, notamment en temps de neige. En effet, les nombreux visiteurs qui se rendent les week-ends à la station climatique de Chréa connaissent à chaque fois des désagréments causés par les embouteillages inextricables constatés tout au long de l'axe routier Blida-Chréa.

### Le tunnel reliant Chiffa à El-Hamdania bientôt ouvert

Les travaux de la jonction des deux bouts de tunnel reliant Chiffa, Blida, à El-Hamdania, Médéa, réalisé dans le cadre

du projet de l'autoroute Nord-Sud seront bientôt terminés. Le ministre des Travaux publics et des Transports, Boudjemaa Talai, qui a donné le dernier coup de pelle pour la jonction des deux bouts de tunnel, indique que ce projet, le plus long du pays avec un linéaire de 4,7 km, est le «couronnement d'efforts déployés depuis plusieurs mois par les entreprises engagées sur ce projet complexe».

Talai met en exergue la portée de ce projet structurant, appelé, dans un proche avenir, à contribuer grandement à l'essor socio-économique des régions desservies par cet axe routier et son impact sur le développement des échanges économiques entre l'Algérie et les pays du Sahel.

Il insiste, toutefois, auprès des entreprises en charge de la réalisation des ouvrages d'art, qui jalonnent le tracé Chiffa-Berrouaghia, d'une distance de 51 km, sur la nécessité de mettre les moyens adéquats pour être au même niveau d'avancement des travaux que ceux enregistrés par l'entreprise chinoise CSCE à laquelle a été confiée la réalisation des deux tunnels et de plusieurs autres lots de ce projet.

De notre envoyée spéciale à Blida et Médéa Louiza Ait Ramdane

Ouyahia réaffirme son soutien à Bouteflika et au gouvernement Sellal

## «On est dans un virage économique difficile»

■ Le Rassemblement national démocratique a clôturé, hier, la session de son Conseil national, affirmant le soutien du parti au président de la République et au gouvernement Sellal, notamment dans la gestion de la situation économique que Ahmed Ouyahia a qualifiée de «virage difficile».



Par Nacera C.

Dans une brève allocution prononcée hier à la clôture de la session du Conseil national, Ouyahia a défendu le soutien de son parti au Président Bouteflika. A ce propos, il dira que le RND «n'a pas été construit pour mettre un ascenseur afin d'arriver au pouvoir». Il rappellera que son parti a soutenu le Président Bouteflika en 1990 avec «conviction et continuera à le soutenir». «Au RND, on ne change pas de position à chaque tour et on n'est pas ingrat», a-t-il lancé.

Ouyahia a tenu aussi à réaffirmer son soutien à l'exécutif ; alors que dans des précédentes déclarations, il a été relevé certaines critiques concernant la gestion de la crise économique. «On soutient aussi le gouvernement car nous en sommes une

partie à travers nos ministres et on ne le considère pas comme un gâteau à partager». «On souhaite beaucoup de courage pour le gouvernement face une conjoncture économique difficile», a-t-il ajouté. Jeudi à l'ouverture des travaux de la session du Conseil national à la Mutualité des travailleurs «Zeralda», Ouyahia avait insisté sur son soutien au gouvernement. «Nous soutenons le gouvernement, nous soutenons le gouvernement, nous soutenons le gouvernement», a-t-il lancé à l'assistance. Selon Ouyahia, le RND soutient le gouvernement notamment à travers «des conseils portant sur la préservation de la souveraineté économique du pays». «On n'est pas dans une catastrophe mais dans un virage difficile, d'où notre action de mobilisation», a-t-il rassuré. Pour les prochaines légis-

latives, il a indiqué qu'il a été décidé le partage des charges avec les structures locales du parti. «On n'est pas un parti de la chkara», a-t-il indiqué. Le premier jour des travaux de cette session, il était revenu sur l'instabilité de la région, notamment en Libye et au Mali, lesquels constituent une menace pour l'Algérie avec «l'afflux d'armes de guerre vers notre pays». Pour la crise financière, il dira qu'elle constitue un «défi national majeur» avant de rendre hommage au Président Bouteflika par rapport au remboursement anticipé de la dette extérieure. Ouyahia rejette les recommandations des organismes financiers internationaux à l'Algérie devant la crise financière. Il rappellera l'expérience des années 1980 et 1990 et leurs conséquences. A l'adresse de l'opposition qui a critiqué la LF 2017 et la loi sur les retraites, il a demandé de présenter ses alternatives, affirmant que les parlementaires du RND ont voté ces lois parce que «nous soutenons le gouvernement». Dans ce contexte, il a appelé à «un sursaut national» en prenant «des mesures courageuses accompagnées d'une sensibilisation de la population». Dans sa résolution finale, le RND réaffirme son appui au gouvernement et son soutien aux mesures de la LF 2017 et la loi sur la retraite. Pour le RND, l'accord de l'Opep ne doit pas réduire les efforts pour préserver l'indépendance financière. A cet égard, il appelle à des «décisions souveraines» pour le dépassement des effets de la crise financière actuelle sur le pays, notamment en «évitant le recours à l'endettement extérieur et en écartant toute mesure de nature à ralentir l'investisse-

ment créateur de richesses et d'emplois». Le RND appelle le gouvernement à accroître les mesures accordant la priorité à la production nationale, à l'investissement en Algérie et aux prestations des entreprises locales, à baisser les importations de biens et de services. Il invite aussi le gouvernement à accélérer la révision du système national de subventions et appelle à une action vigoureuse et permanente du contrôle des prix.

### Les mesures disciplinaires contre d'anciens cadres appuyées par le Conseil national

Il est à noter que cette session intervient dans un contexte d'une montée des opposants d'Ouyahia contre la gestion des affaires du parti. Dans sa déclaration finale organique, le Conseil national se dit satisfait de la mise en place de la Commission nationale de discipline ainsi que des commissions de discipline de wilaya et les procédures disciplinaires engagées contre certains anciens cadres et militants du Rassemblement qui «remettent en cause la légitimité du 5<sup>e</sup> Congrès ordinaire ainsi que des instances qui en sont issues». Pour la préparation des législatives, il est indiqué qu'au niveau de chaque wilaya la liste des candidats du parti sera préparée par le Bureau de wilaya et validée par consensus au niveau du Conseil de wilaya réuni en session extraordinaire. Un programme local de campagne sera élaboré en plus de celui national.

N. C.

«Peser lors des prochaines élections et récupérer les espaces représentatifs»

## Naissance d'une initiative citoyenne à Béjaïa

De nombreuses personnalités locales, dont plusieurs maires (anciens et en fonction), président et animateurs du mouvement associatif (Canada et France), ont signé un mémorandum appelé «Initiative citoyenne pour le développement de la wilaya de Béjaïa» dans lequel ils lancent un appel pressant pour la «la tenue des assises du mouvement citoyen de Béjaïa avant la fin du mois de janvier 2017». Cette initiative dite «transpartisane» vise à regrouper et à mobiliser le maximum de militants partageant un minimum commun, à savoir le combat pour le développement et l'épanouissement de la wilaya, et se poser comme une alternative citoyenne durant les

prochaines élections. Elle s'inscrit, en même temps, dans un optique socio-économique et politique et est motivée par un certain nombre de points, notamment les blocages dont est victime la wilaya de Béjaïa depuis de nombreuses années. «Nombreux sont les projets qui demeurent pour le citoyen Béjaoui qu'une infime illusion, alors qu'ils sont une réalité dans l'écrasante majorité des wilayas à l'instar des CHU, des tramways, du dédoublement et la modernisation de la voie ferrée, des infrastructures sportives (grands stades, piscines, salles couvertes et multiplication des aires de jeux...), des infrastructures culturelles (les maisons de la culture, les

théâtres, les centres culturels, les bibliothèques, les musées, réhabilitation des sites historiques, les maisons de jeunes...), des parcs d'attractions et de loisirs, la modernisation des réseaux routiers (RN, CW, CC...), construction d'un bon nombre de logements, des grands aménagements urbains, réhabilitation des réseaux AEP et assainissement avec installation des stations d'épuration...», lit-on dans le document qui nous été transmis ces derniers jours. L'appel est motivé aussi par «la politique de marginalisation à l'égard de la wilaya de Béjaïa et la faillite de la classe politique de la région à travers la qualité de ses représentants siégeant au Parlement et

aux Collectivités locales (APW et APC) et par le fait que les partis politiques implantés en Kabylie se sont transformés en de simples appareils politiques, après avoir été désertés par la majorité des militants de conviction». Pour les signataires du mémorandum dont Braham Bennadji, Karim Aoughiles, Med Ameziame Mezhoud, (maires en fonction), Ahmed Smili et Zahir Hani (anciens maires), Fatah Rejdal, Tahar Smail, présidents d'associations (France), Béjaïa a «de grandes potentialités humaines et naturelles et beaucoup d'atouts pour assurer son développement mais, malheureusement, elle est à la traîne en la matière, accusant ainsi un retard

### LA QUESTION DU JOUR

#### La coalition arabe a-t-elle déjà perdu la guerre au Yémen ?

suite de la page Une

On peut tout aussi bien dire que c'est lui qui l'inflige à lui-même, ou bien par excès de confiance en soi, ou bien par surestimation de la solidité de ses alliances. Celle dont il s'agit ici peut bien passer pour un modèle du genre. On connaît à peu près tout de son origine. C'est l'attaque aérienne effectuée par la coalition arabe contre une réunion à Sanaa à l'occasion d'obsèques, le 8 octobre dernier – double attaque en fait qui s'est soldée par un massacre se chiffrant par des centaines de morts et de blessés. L'émotion progressive suscitée par ce qu'on s'accorde à qualifier de crime de guerre a contraint les alliés occidentaux, au premier chef les Etats-Unis, non seulement à prendre leurs distances par rapport à la coalition, mais à mettre en cause aussi bien la livraison d'armes déjà négociées que l'assistance opérationnelle, incessante quant à elle. Les autorités américaines, mais également leurs homologues britanniques, prennent en effet particulièrement au sérieux la menace brandie par des groupes de pression locaux de leur tenter des procès pour complicité dans des crimes de guerre. Les raids de Sanaa n'auraient pu se faire, à ce qu'il semble tout au moins, si les avions appartenant à la coalition qui les ont accomplis n'avaient pas bénéficié de l'assistance multiple de l'armée américaine. Les Etats-Unis et la Grande-Bretagne n'iraient peut-être pas jusqu'à cesser de vendre des armes aux monarchies du Golfe, qui restent leurs alliées, du moins jusqu'à nouvel ordre, mais une chose est déjà certaine : ils ne veulent plus assumer cette alliance envers et contre leurs propres opinions publiques. L'idée qu'ils soient associés si peu que ce soit à des crimes de guerre leur déplaît souverainement. C'est cela précisément la défaite politique que la coalition arabe s'est occasionnée alors que rien a priori ne l'y obligeait. Toute la question maintenant est de savoir s'il est possible de gagner militairement une guerre qu'on a déjà perdue politiquement. On sait que l'inverse, c'est-à-dire la transformation d'une défaite militaire en victoire politique est non seulement concevable, mais qu'elle est fréquente.

M. H.

considérable en développement par rapport aux autres circonscriptions». «La gestion de l'actuel APW de Béjaïa en est la preuve vivante», ont-ils critiqué.

Hocine Cherfa

Le Groupe Benhamadi se consolide dans la métallurgie

# SPA Bordj Steel inaugurée par Bédoui

■ Le groupe industriel Benhamadi vient conforter le marché national dans le secteur de la métallurgie, et lance SPA Bordj Steel, sa filiale spécialisée dans la fabrication de structures métalliques industrialisées en l'occurrence les pylônes de transport d'énergie électrique, les tours et mâts de télécommunications, la charpente métallique, les panneaux sandwichs et la galvanisation à chaud.



Ph/DR

Par Linda Naili

Inaugurée mardi dernier par Nourddine Bédoui, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, lors d'une visite d'inspection des travaux dans la wilaya de Bordj Bou Arréridj, SPA Bordj Steel, ce nouvel acquis économique national s'étend sur une surface totale de 100 000 m<sup>2</sup> sur lesquels sont érigées trois unités de production tournant avec un effectif de départ de 320 employés. Ainsi, le complexe métallique SPA Bordj Steel, se répartit entre une unité de fabrication de charpentes métalliques employant

pas moins de 150 personnes. Cette dernière, s'étalant sur une surface de 45 000 m<sup>2</sup> comporte une capacité de production annuelle de 12 000 tonnes, soit plus de 1 000 tonnes par mois.

En sus de la production de charpentes métalliques, ladite unité produit tous types de pylônes de transport d'énergie électrique allant de 30 à 400 KV. Par nature, il s'agit de pylônes de basse tension (BS), de moyenne tension (MT), de haute tension (HT) et enfin de très haute tension (THT). A la fabrication de pylônes électriques, l'unité produit également les tours et mâts

de télécommunications, les poteaux caténares destinés à l'électrification ferroviaire, à savoir notamment les tramways, ainsi que les profilés reconstitués soudés (PRS) et les supports panneaux publicitaires.

Par ailleurs, la deuxième unité de production de SPA Bordj Steel, est pour sa part spécialisée dans la production de panneaux sandwichs. Ces derniers sont des matériaux de construction innovants constitués d'une couche de matériaux isolants entre deux plaques de profilé destinés notamment à la construction, rénovation de façades, toitures... Lancée en

septembre 2015, cette structure dotée d'une capacité de production de 1 500 000 m<sup>2</sup>/an, s'étale sur une surface de 20 000 m<sup>2</sup>, et compte aujourd'hui un total de 50 employés. A la fabrication de panneaux sandwichs, l'unité produit également de la tôle nervurée (TN40) à un taux de 1 500 000 m<sup>2</sup>/an ainsi que de la tôle nervurée collaborant et 2 500 m<sup>2</sup>/an d'accessoires de finition et de pièces pliées. Enfin, s'agissant de la troisième unité, actuellement en cours de construction et dont le lancement est prévu pour 2017, elle est dédiée à la fabrication de

pylônes T1.

Au plan certification, les produits de Bordj Steel ne sont pas en reste des autres produits du Groupe Benhamadi. En effet, la filiale, au même titre que la maison mère, est certifiée à la norme Management et Qualité ISO 9001. En outre, les procédures de soudage (PQR, WPS) sont homologuées, la galvanisation à chaud se fait suivant les normes ISO 1461, les panneaux sandwichs sont certifiés ISO 14509 tandis que la fabrication des charpentes métalliques suit la norme 1090-02.

L. N.

Application hâtive de la hausse des prix des produits de large consommation

## Babaami met en garde contre les agissements illégaux des commerçants

À peine l'augmentation des prix des produits de large consommation annoncée par le gouvernement, suite au vote récent du PLF 2017, ces derniers ont déjà connu une envolée générale. Une hausse purement illicite vu que celle-ci n'entre en vigueur qu'à partir de janvier 2017. Par conséquent le citoyen se retrouve pénalisé avant l'heure. En réaction à ces agissements illégaux, le ministre des Finances, Hadji Babaami, met en garde les commerçants. Il a annoncé jeudi que des sanctions sévères seront prises à l'encontre de tous les commerçants ayant déjà pris l'initiative malhonnête d'augmenter à l'avance les prix de large consommation. «Je mets en garde

sur la hausse des prix des produits de large consommation appliquée par certains commerçants avant la promulgation de la loi de finances 2017», a-t-il déclaré répondant aux questions des journalistes. «Ils doivent être réprimés par le ministère du Commerce puisqu'il s'agit d'agissements illégaux», a-t-il rajouté. Pour cause, en théorie ils n'ont aucun droit de toucher aux prix avant l'aval du ministère du Commerce. Néanmoins, ce genre d'agissement, à la fois anarchique et abusif, n'est malheureusement jamais respecté en Algérie. Dans des pays qui se respectent peut-être mais pas dans celui où chacun fait sa propre loi. La preuve, chaque année la même chose

arrive et les mêmes écarts se répètent à ce sujet. Ainsi, malgré les avertissements et les mesures de sanctions prises, à chaque fois par les autorités concernées, des tas de commerçants récidivent et sévissent dans ce type de pratiques. C'est sans nul autre que par opportunisme, que la majorité de ces derniers décident de pénaliser d'avance le citoyen. Des citoyens déjà assez marqués par la crise que traverse le pays ces dernières années. Par ailleurs, revenant au sujet du commerce électronique et des nouvelles mesures prises par le gouvernement en vue de préparer le terrain pour ce genre d'innovation, Hadji Babaami a annoncé que les surfaces commerciales seront

dotées en 2017 de 10 000 terminaux de paiement électronique (TPE). Ceux viendront s'ajouter aux 5 000 appareils installés en 2016 soulignant le souci du gouvernement de moderniser le système bancaire et de généraliser l'utilisation de la carte interbancaire (CIB) et interpostale (CIP). Des nouveautés en matière de transactions bancaires entrant en vigueur prochainement et qui seront certes d'un grand apport pour le développement des opérations bancaires et autres. Toutefois il faudra penser à instaurer un système de sécurité informatique nécessaire à son bon fonctionnement.

Yacine Djadel

Tlemcen

## Sept dangereux accidents de la voie ferrée cette année

Les services de la Protection civile de Tlemcen ont enregistré, cette année, sept dangereux accidents sur la voie ferrée traversant la wilaya, a-t-on appris jeudi, lors d'une journée d'information et de sensibilisation sur ces accidents. Ces accidents, causés par la négligence des piétons, ont fait 5 morts et trois

blessés graves, a-t-on indiqué. Le dernier accident en date est celui survenu la semaine dernière à Bab Zir au centre-ville de Tlemcen où un trentenaire a été fauché mortellement par un train et un autre gravement blessé en traversant la voie ferrée. Des représentants de la Sûreté nationale, des employés de la Société

nationale de transport ferroviaire (SNTV) ont expliqué aux élèves présents à cette rencontre les mesures à prendre en cas de passage sur la voie ferrée dont la vigilance, l'utilisation du passage à niveau gardé, le respect des signalisations et ne pas jouer à côté d'une voie ferroviaire. Le chef de gare à Tlemcen, Bedoui

Brahim, a abordé les lois édictées pour mieux exploiter la voie ferrée en matière de transport loin de tout danger ou risque pour les piétons, les passagers et les marchandises, rappelant les sanctions réprimant les comportements irresponsables provoquant des accidents graves et perturbant la circulation des

trains. Cette rencontre a été organisée par la direction des transports de la wilaya en collaboration avec des partenaires concernés par la sécurité routière (Sûreté et Gendarmerie nationales et Protection civile), au profit des élèves d'établissements de la ville de Tlemcen proches de la voie ferrée. H. N.

Nouredine Boutarfa à Houston :

# Une réduction plus importante de l'offre Opep «attendue à partir de janvier»

■ Le ministre de l'Energie, Nouredine Boutarfa, a déclaré, jeudi à Houston (Texas), que la baisse de l'offre Opep sera encore plus importante à partir de janvier, prévoyant un rééquilibrage du marché durant le premier semestre 2017. Interrogé par l'APS sur l'impact de la hausse de la production Opep en octobre sur les prix, le ministre a expliqué que «cette croissance était prévisible» vu les engagements de ventes à terme inscrits durant ce mois.

Par Salem K.

«**Q**uand l'Opep est parvenue à un accord à Alger sur (une coupe de production) les ventes (à terme) pour les mois d'octobre, novembre et décembre ont été déjà engagées», a-t-il précisé en indiquant que «la baisse de production du mois de janvier sera plus importante». En octobre, l'Opep a pompé à un niveau record qui a atteint 33,87 mbj, en hausse de 150 000 barils/jour par rapport au mois de septembre ce qui signifie qu'elle doit faire un



Photo: D. R.

réunion de l'Opep en juin.

## Le pétrole recule à cause de la vigueur du dollar

Les cours du pétrole reculaient jeudi en fin d'échanges européens, plombés par la hausse du dollar américain, un facteur baissier s'ajoutant aux fondamentaux du marché. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 53,71 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en baisse de 19 cents par rapport à la clôture de mercredi. Sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour le contrat de janvier reculait de 37 cents à 50,67 dollars. Les prix du baril, qui avaient décollé en début de semaine après l'annonce que de grands pays producteurs, dont la Russie, se joindraient à l'effort de limitation de la production de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep), achevaient d'effacer cette hausse jeudi. La vigueur du dollar est venue s'ajouter aux fondamentaux du marché. Alors que la Réserve fédérale américaine (Fed) envisage de relever ses taux à trois reprises en 2017 pour profiter de la santé de l'économie des Etats-Unis, les investisseurs se sont rués sur le billet vert qui devrait être renforcé par ces mesures. Or, la hausse de la monnaie américaine défavorise les acheteurs de pétrole, libellé en dollars, qui utilisent d'autres devises, et qui perdent donc du pouvoir d'achat. Par ailleurs, l'accord de l'Opep est toujours scruté par les marchés.

S. K.

effort supplémentaire en réduisant sa production de 1,37 millions de barils/jour (mbj) au lieu des 1,2 mbj prévu lors de sa dernière réunion à Vienne (30 novembre), selon le *Wall Street Journal*, qui cite des chiffres publiés mercredi par l'Opep. Le ministre s'est dit, à ce propos, persuadé que les pays hors Opep respectent leur engagement de réduire leur production de 558 000 barils/jour à partir de janvier en s'associant au pacte de limitation de production conclu avec les membres de l'Opep. «L'Opep a rappelé qu'il fallait respecter cet engagement, je suis persuadé qu'il sera respecté c'est dans l'intérêt de tous», a-t-il dit en réponse à une question sur l'appel lancé mer-

credi par l'Opep aux producteurs hors Opep afin d'honorer leur engagement de réduction pour soutenir les prix et effacer l'excédent de l'offre sur le marché. Le ministre a précisé que l'appel de l'Opep a été surtout adressé aux autres pays hors Opep qui ne contribuent pas actuellement à ces efforts de stabilisation du marché. L'Opep a indiqué dans son rapport que la perspective de prix du pétrole plus élevé en 2017 pourrait inciter ces pays à pomper au-dessus de leurs niveaux de production prévus pour l'année prochaine. Les principaux contributeurs à cette hausse seront le Brésil et le Canada, qui compenseront des replis aux Etats-Unis, en Chine, en Colombie ou au Mexique. «//

est clair que l'Algérie a fait un grand travail pour faire aboutir l'accord de l'Opep mais aussi celui de l'Opep avec les pays hors Opep», a-t-il déclaré. Interrogé sur les efforts déployés par l'Algérie pour ramener à la table des négociations l'Arabie Saoudite et l'Iran, deux antagonistes pétroliers connus pour leurs différends au sein de l'organisation, le ministre s'est contenté de répondre que «l'essentiel était de rapprocher les membres de l'Opep entre eux» et que l'Algérie allait continuer à jouer ce rôle de facilitateur de négociations au sein de l'organisation. Il a estimé qu'il était nécessaire de suivre le marché de près, en établissant les scénarios de son évolution en prévision de la

## Banque mondiale

### Renflouement «record» du fonds pour les pays pauvres

La branche de la Banque mondiale dédiée aux pays pauvres a reçu des promesses de renflouement «record» de 75 milliards de dollars sur les 3 prochaines années, dont un tiers proviendra du secteur privé, a annoncé l'institution jeudi. «C'est un moment charnière dans le combat pour éradiquer l'extrême pauvreté», a salué le président de

la Banque mondiale, Jim Yong Kim, cité dans le communiqué. Refinancée tous les trois ans, l'Association internationale de développement (IDA en anglais) pourra ainsi compter entre 2017 et 2020 sur des ressources en augmentation de 44,2% pour intensifier son soutien aux pays en guerre, aux populations déplacées et à la lutte contre le

réchauffement climatique. «Les pays les plus pauvres – notamment les plus fragiles et vulnérables – recevront le soutien adéquat pour créer des opportunités et devenir plus résistants aux chocs et aux crises», a estimé Kyle Peters, un des cadres de la Banque mondiale. Au total, 75 pays à faible revenu seront éligibles pour recevoir les fonds de

l'IDA. Un tiers des 75 milliards de dollars proviendra d'obligations que l'IDA émettra pour la première fois de son histoire sur les marchés alors qu'elle dépendait exclusivement, jusque-là, des contributions des pays riches. Selon la BM, cela permettra de lever 3 dollars pour chaque dollar alloué à l'IDA et constitue ainsi la «proposition la plus concrète et

tangible» afin d'atteindre l'objectif d'éradication de la pauvreté d'ici à 2030 fixé par la communauté internationale. Le reste des 75 milliards provient à parts à peu près égales des contributions de 48 Etats donateurs et de réallocations de fonds par la Banque mondiale. La liste des contributions par pays n'a pas encore été rendue publique.

S. K.

## Contingents tarifaires à l'égard des produits agricoles

### La Chine déplore la contestation américaine devant l'OMC

Le ministère chinois du Commerce a exprimé vendredi ses «regrets» concernant la décision du gouvernement américain de contester les contingents tarifaires de la Chine à l'égard des produits agricoles. Un responsable du ministère a indiqué

dans un communiqué que la Chine avait reçu une demande de consultations de la part des Etats-Unis et qu'elle traiterait de manière appropriée ce différend conformément aux règles de l'OMC. Le gouvernement américain a annoncé jeudi cette plainte

contre la Chine, indiquant qu'il cherchait à s'assurer que la Chine respecte ses engagements consistant à autoriser l'entrée de quantités déterminées de céréales et de maïs dans le pays à un taux tarifaire plus bas. Le responsable du ministère du

Commerce a expliqué que les contingents tarifaires visant les produits agricoles étaient clairement reconnus dans les termes de l'accord d'adhésion de la Chine à l'OMC, et que les contingents tarifaires à l'égard du blé, des céréales et du maïs étaient

conformes aux engagements de la Chine. Il a souligné que la Chine respectait depuis toujours les règles de l'OMC dans sa gestion du commerce extérieur de produits agricoles, avec l'objectif de maintenir la stabilité dans le commerce international.

R. E.

Tizi Ouzou

## La Protection civile améliore son travail de communication

■ L'effort est salué par toute la presse et la population de la wilaya de Tizi Ouzou. Il n'est pas à prouver l'utilité de tenir informé le citoyen en temps réel sur certains événements et éviter des conséquences fâcheuses qui pourraient naître d'un accident de la route ou autre fait.

Par Hamid M.

La direction de la Protection civile (DPC) de la wilaya de Tizi Ouzou a mis la vitesse supérieure ces derniers jours dans la communication en s'introduisant dans les réseaux sociaux. En effet, la cellule de communication, que dirige le capitaine Kamel Bouchakour, est de plus en plus présente sur le terrain de l'information. La presse locale est régulièrement rendue destinataire d'informations relevant du champ d'intervention de ce corps constitué dédié principalement aux opérations de secours et de sauvetage par le biais de communiqués. Comme depuis quelques



jours, une page de la DPC de Tizi Ouzou est animée sur le réseau social Facebook. Le directeur local de la Protection civile, le colonel Brahim Mohammadi, est sur le point de mettre en œuvre les engagements pris devant la famille de la presse à Tizi Ouzou de rendre l'accès à l'information

au niveau de son secteur de compétence plus fluide, voire même de manière instantanée il y a peu de temps. L'effort est salué par toute la presse et la population de la wilaya de Tizi Ouzou, dont il n'est pas à prouver l'utilité de tenir informé le citoyen en temps réel sur certains événements et éviter des conséquences fâcheuses qui pourraient naître d'un accident de la route ou autre fait. Le souhait de toute la presse à Tizi Ouzou est que d'autres services emboîtent le pas à la direction locale de la Protection civile pour se joindre à de rares secteurs qui font l'effort de communiquer via la toile. H.M.

Logements AADL à Bouira

## Livraison de 800 unités d'ici à juin 2018

Un quota de 800 logements du programme AADL, en cours de réalisation au niveau du chef-lieu de la wilaya de Bouira, sera livré d'ici au mois de juin 2018, selon les détails fournis jeudi lors d'une visite de travail du wali, Mouloud Chérifi, qui inspectait des chantiers d'habitat et de l'aménagement urbain. Lancés depuis octobre 2015, les travaux de réalisation de ces 800 unités se poursuivent toujours malgré le léger retard enregistré, dont la réception du projet est prévue pour juin 2018, a expliqué un des responsables des entreprises réalisatrices. Ces 800 unités font partie d'un programme AADL de 2 300 unités, dont seuls les travaux de réalisation des logements de Bouira ont démarré jusqu'à présent, tandis que ceux affectés aux communes d'El-Adjiba Bechloul,

Lakhdaria, Sour El-Ghozlane et Ain Bessam attendent leur lancement, a-t-on appris lors de cette visite. Les 800 logements du chef-lieu de Bouira sont destinés uniquement aux souscripteurs de l'ancien programme AADL, soit 2001-2002, le reste sera affecté aux nouveaux souscripteurs, avait expliqué auparavant le directeur du logement, Yahiaoui Nabil, dans une déclaration à l'APS. Par ailleurs, deux autres projets relevant des secteurs des travaux publics, de l'environnement et de l'aménagement viennent d'être lancés et dont le premier magistrat de la wilaya s'est enquis du taux d'avancement des travaux. Il s'agit de l'extension de la route nationale N° 18 reliant Bouira à Ain Bessam, ainsi que l'aménagement et la réalisation d'un espace de détente et de loisirs sur les abords de cette voie.

L'autre projet consiste en la réalisation de l'entrée ouest de la ville de Bouira, dont une trémie devra être réalisée pour fluidifier la circulation routière au niveau de la ville et de ses alentours, a expliqué le chef de l'exécutif. Le même responsable a demandé à l'entreprise réalisatrice de respecter la qualité des travaux ainsi que des délais, tout en insistant notamment sur l'embellissement environnemental. En outre, et pas loin de ce site, un jardin public devra également être réalisé et doté de tous les espaces de détente et de loisirs ainsi que d'aires de jeux pour enfants, dont les travaux sont confiés à une entreprise locale. Le wali a instruit les responsables de cette entreprise d'accorder de l'importance aux espaces verts, au nettoyage ainsi qu'à l'entretien. O. B.

Commune frontalière Ain Zana (Souk Ahras)  
**Le gaz de ville pour 900 foyers**

PAS MOINS de 900 foyers de la commune frontalière d'Ain Zana, située en zone montagneuse de la wilaya de Souk Ahras, ont été reliés jeudi au réseau de distribution de gaz naturel.

L'opération de desserte de ces foyers de 5 000 habitants a porté sur la pose de 19 km de canalisations de transport et 25 autres km pour la distribution, pour un montant de 692 millions DA, dégagés au plan quinquennal 2010-2014, a expliqué, à l'occasion, le directeur de l'énergie, Boumediene Seghiri.

Le wali Abdelghani Filali a souligné qu'Ain Zana est la 25<sup>e</sup> commune de la wilaya raccordée au réseau de gaz dont la couverture est passée à 76% et progressera prochainement à 80% lorsque la dernière commune non encore raccordée, en l'occurrence Ouled Moumène, sera desservie par cette énergie au terme des travaux déjà en cours.

Avant fin décembre courant, 250 foyers de l'agglomération de El B'tom de la commune de Taoura seront raccordés au réseau de gaz, a affirmé le chef de l'exécutif de wilaya qui a rappelé la desserte depuis le début de l'année des 11 000 foyers des communes de Tifech, Ouled Driss et Ouilène et des agglomérations de Djehifa, Bir Hadj Tayebn Ain Lehdjar, Boukebch et Ain Dalia. Au musée d'Ain Zana, le wali a visité les journées de sensibilisation sur les mesures nécessaires à prendre pour éviter les risques liés à l'utilisation du gaz de ville, organisées par les services de Sonelgaz, de la Protection civile et de la direction du commerce. Il a été fait état, à l'occasion, de 21 décès dus à l'asphyxie, enregistrés dans la wilaya durant les 5 dernières années. R. R.

Souk-Ahras

## Le marché hebdomadaire délocalisé vers la région de Skhouna

Le marché hebdomadaire de la ville de Souk Ahras a été délocalisé jeudi vers un nouvel emplacement jouxtant la route du contournement de la région de Skhouna, a-t-on appris auprès des services de wilaya. Cette initiative entre dans le cadre de l'organisation

du périmètre urbain de la ville et l'éradication du commerce informel et anarchique, selon la même source qui a indiqué que de nombreux projets d'investissement seront réalisés sur l'ancien site du marché situé dans la cité Skanska. La même source a détaillé qu'un premier

investisseur a entamé mardi des travaux de réalisation d'une station-service sur ce site qui seront progressivement accompagnés par le démantèlement des baraquements du site.

Au début du mois en cours, les autorités de la wilaya ont

procédé à l'assainissement de l'environnement et la récupération du foncier avec la démolition de huit structures informelles, dégagant ainsi une surface 4 hectares destinée à accueillir des projets d'utilité publique, a-t-on fait savoir. Kamel L.

Une perspective pour une formation qualitative dans la gestion hôtelière

## Mise en exploitation du Sheraton-Annaba

Le ministre de l'Aménagement du territoire, du Tourisme et de l'Artisanat, Abdelouahab Nouri, a affirmé, jeudi soir à Annaba, que la mise en exploitation de l'hôtel Sheraton-Annaba ouvrait une perspective dans la formation des cadres et d'une main-d'œuvre qualifiés et professionnels pour la gestion des infrastructures hôtelières aux normes internationales.

M. Nouri a souligné, au cours de la cérémonie de mise en exploitation de cet hôtel de cinq étoiles, que cette réalisation, inscrite dans le cadre des investissements publics décidés par l'Etat et concrétisée par la société d'investissement hôtelier (SIH), «apporte une référence qualitative en matière des services dans le secteur du tourisme dans la ville

de Bône la Coquette». La cérémonie s'est déroulée en présence, notamment, du ministre des Transports et des Travaux publics, Boudjemaâ Talai, et l'ambassadrice d'Autriche à Alger, Franziska Honsowitz-Friessnigg. Qualifiant Sheraton-Annaba, implanté au cœur du tissu urbain du centre-ville, de «bijou architectural», le ministre a affirmé que cette nouvelle infrastructure consolidait le parc hôtelier de la ville et contribuait à la promotion du tourisme d'affaires.

En marge de la mise en exploitation du Sheraton-Annaba, les ministres Nouri et Talai ont présidé la cérémonie de signature de deux conventions paraphées entre la SIH et l'Etablissement de gestion de services aéro-

portuaires (EGSA) de l'aéroport Rabah-Bitat et l'Entreprise portuaire d'Annaba englobant la réalisation de l'hôtel de l'aéroport et des espaces touristiques, des services et des terrasses à la nouvelle gare maritime pour un délai de réalisation de 24 mois.

Sheraton-Annaba s'étend sur 7 hectares, dont 4 ha d'espaces verts, et dispose de 201 chambres, 15 suites dont une présidentielle et 4 restaurants totalisant 700 couverts.

D'une architecture moderne et élancée, mobilisant 13 milliards de dinars, la nouvelle infrastructure hôtelière est composée de 20 étages, deux sous-sols, un parking d'une capacité de 300 véhicules, des piscines et des espaces de détente, d'affaires et de loisirs. Hani Y.

Algérie-Tunisie

# Le président Bouteflika s'entretient avec son homologue tunisien

■ Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, s'est entretenu, jeudi à Alger, avec son homologue tunisien, Béji Caïd Essebsi, en visite de fraternité en Algérie.

Par Mondji Y.

Ont pris part à cet entretien, le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah, le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, le ministre d'Etat, directeur de Cabinet de la Présidence de la République, Ahmed Ouyahia, le ministre d'Etat, ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Ramtane Lamamra, et le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel. Les discussions entre les deux chefs d'Etat devront permettre d'impulser davantage la coopération et les échanges entre l'Algérie et la Tunisie. Les deux parties se pencheront également sur plusieurs questions internationales d'intérêt commun, notamment dans la sous-région maghrébine et sahélienne, dans le monde arabe et en Afrique. M. Caïd Essebsi est arrivé peu auparavant à Alger pour une visite de fraternité à l'invitation du Président Bouteflika.

**«L'Algérie et la Tunisie entretiennent une coopération réussie dans la lutte antiterroriste»**

Le président tunisien Béji Caïd Essebsi a affirmé, jeudi, que l'Algérie et la Tunisie entretenaient une coopération réussie dans la lutte antiterroriste, précisant que l'Algérie avait adopté toutes les mesures nécessaires pour protéger les frontières. «L'Algérie et la Tunisie entretiennent une relation réussie dans la lutte antiterroriste», a assuré M. Essebsi, à l'issue de ses entretiens avec le président de la République Abdelaziz Bouteflika, ajoutant que «l'Algérie a adopté toutes les mesures nécessaires pour la protection des frontières». «Les choses se passent

comme il se doit», a soutenu le président tunisien qui a fait savoir que son pays a «réalisé d'importantes avancées» dans la lutte contre le terrorisme. M. Essebsi a qualifié d'«historiques» les relations entre les deux pays, réaffirmant que sa visite en Algérie était une opportunité privilégiée et une occasion pour se concerter, échanger les vues et d'examiner la situation dans les deux pays. Le président tunisien a fait savoir que la rencontre a permis d'évoquer la situation régionale et internationale qui enregistre des mutations rapides et d'envergure. M. Y./APS



Ph : DF

Prisonnier sahraoui Ennaâma Asfari

## Le traitement réservé par les autorités marocaines constitue des actes de torture

Le traitement qu'ont réservé les autorités marocaines au prisonnier sahraoui, Ennaâma Asfari, lors de son arrestation, de son interrogatoire au commissariat, puis à la gendarmerie de Laâyoune, constituent des faits de torture en raison de leur gravité, a indiqué le Comité des Nations unies contre la torture, appelant à l'indemnisation équitable du prisonnier par le Maroc. Conformément au paragraphe 4 de l'article 22 de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, le Comité des Nations unies contre la torture affirme que les déclarations du plaignant (Ennaâma Asfari), selon lesquelles les sévices physiques qu'il a subis lors de son arrestation, de son interrogatoire au commissariat, puis à la gendarmerie de Laâyoune, ainsi que le traitement subi pendant son transfert en avion afin de lui extorquer des aveux, «constituent des actes de torture en raison de leur gravité», affirme le comité dans sa décision datée du 12 décembre. Le Comité note que «lors de ses audiences du 12 novembre 2010, 12 janvier et 12 août 2011, M. Asfari s'est plaint du traitement subi, mais le juge d'instruction n'a pas tenu compte de ses informations et de ses blessures et n'a pas sollicité la réalisation d'une expertise médicale». Le Comité indique en outre que «les dires du plaignant selon lesquels ces violences, ayant entraîné chez lui des souffrances aiguës durant plusieurs mois, constituent une violation de l'article 1 de la Convention». L'instance onusienne rappelle sa jurisprudence qui stipule que «toute personne privée de liberté doit bénéficier d'une assistance juridique et médicale prompte et indépendante, et doit pouvoir prendre contact avec sa famille afin de prévenir la torture». Tenant en compte qu'il, selon M. Asfari, n'a eu droit à aucune de ces garanties et en l'absence de réponses convaincantes de l'Etat partie (Maroc), le Comité «considère que les sévices physiques et blessures subis par le plaignant pendant son arrestation, interrogation et détention constituent, tels que présentés, d'actes de torture au sens de l'article 1 de la Convention», a-t-on relevé. Le Comité prend note «des plaintes de la victime faisant état des signes visibles des traces de coups et de sang sur le visage devant le juge d'instruction militaire le 12 novembre 2010, qui n'a pas consigné ces faits dans le procès-verbal, que l'auteur a ensuite expressément dénoncé les tortures subies devant le juge d'instruction le 12 janvier et le 12 août 2011, que ces mêmes allégations ont été soulevées devant le tribunal militaire en présence du procureur, et qu'à aucun moment le procureur n'a diligenté une enquête», argumente le Comité. Le Comité relève par ailleurs qu'aucun examen médical n'a été requis par le juge d'instruction militaire alors que M. Asfari présentait manifestement des traces de violence physique, et qu'aucune enquête n'a été menée à ce sujet. Le

Comité relève aussi que le Maroc «a très largement dépassé les délais raisonnables pour rendre justice dans le cas du requérant : près de 6 ans se sont écoulés depuis les faits et la présentation des premières allégations de torture, et aucune enquête n'a été ouverte. La cassation n'a rien changé à cette situation et le requérant est toujours détenu sur le seul fondement de ses aveux signés sous la contrainte». Le Comité relève que «le requérant a fait l'objet de menaces, suite à la plainte par le ministère de l'Intérieur marocain, et que son avocat a été arrêté et déporté du Maroc en mars 2016, alors qu'il venait représenter son client dans le cadre des procédures en lien avec la dénonciation des actes de torture qu'il aurait subis». Le Maroc «n'a apporté aucune information susceptible de réfuter cette partie de la Communication», le Comité conclut que les faits de l'espèce constituent également une violation de l'article 13 de la Convention. Le Comité rappelle que la réparation doit impérativement couvrir l'ensemble des dommages subis et englobe la cessation, l'indemnisation, ainsi que des mesures propres à garantir la non-répétition des violations, en tenant toujours compte des circonstances de chaque affaire. Naâma Asfari, détenu au Maroc depuis 2010 où il purge une peine de 30 ans de prison, a été arrêté avec 22 autres militants pour l'indépendance du Sahara occidental

Amina G.

Sous l'égide de l'ONU

## Londres appelle les Libyens à parachever l'accord politique

Le gouvernement britannique a appelé jeudi les parties libyennes en conflit à parachever l'accord politique du 17 décembre 2015, a indiqué un communiqué du Foreign Office. «Il est crucial que toutes les parties, notamment les acteurs concernés par la question de la sécurité s'engagent à l'achèvement de l'Accord politique libyen, par un vote de Chambre des représentants et la mise en place des forces de sécurité unifiée», a déclaré le ministre britannique des Affaires étran-

gères, Boris Johnson. Il a appelé, à cet égard, «toutes les parties à résoudre leurs différends par le dialogue et la réconciliation nationale, afin d'éviter les menaces d'un nouveau recours aux armes». Les parties libyennes en conflit ont signé un accord politique le 17 décembre 2015, parrainé par l'ONU, comme un premier pas d'un processus de réconciliation nationale. Le document annonçait la création d'un gouvernement d'Union nationale, la reconnaissance d'un seul Parlement

et la création d'un Conseil d'Etat. Il vise à faire sortir la Libye de la crise dans laquelle elle vit depuis la mort de son ancien président, Maamar Kaddafi, en 2011. Par ailleurs, il a rendu hommage au premier ministre libyen, Fayez El-Sarraj, ainsi que les forces libyennes à Syrte pour l'engagement et le sacrifice des Libyens qui ont perdu leur vie ou ont été blessés en combattant Daesh à Syrte, Benghazi et dans d'autres régions du pays». Il a précisé que le Royaume Uni «est prêt» à soutenir

l'ONU et la communauté internationale pour «aider à reconstruire Syrte et d'autres zones de conflit en Libye». Le chef de la diplomatie britannique a estimé que «la victoire à Syrte montre ce que les Libyens peuvent accomplir lorsqu'ils travaillent ensemble face à leurs adversaires», mais a cependant souligné la poursuite de «l'instabilité politique et l'insécurité» en Libye risque de saper les progrès qui ont été réalisés.

R. M.



## Afrique du Sud

## Exhumation des pendus de l'apartheid

■ Pour la première fois en cinquante-deux ans, Mncedisi Tyopo a pu se recueillir sur la tombe de son père, pendu en 1964 avec onze autres militants anti-apartheid. Son corps était enterré depuis dans une fosse commune, il vient enfin d'être exhumé et identifié.

L'opération est douloureuse mais indispensable pour les familles, afin de passer les plaies laissées par le régime ségrégationniste sud-africain, officiellement tombé en 1994. «Pendant si longtemps on n'a pas su où se trouvait la dépouille», raconte Mncedisi, qui n'avait que 4 ans à la mort de son père, Bhonase Vulindlela. Ce dernier faisait partie d'un groupe de 12 membres du Congrès panafricain (PAC), engagé dans la lutte contre l'apartheid, pendus le 3 juillet 1964 pour le meurtre de cinq Blancs dans la province du Cap-Oriental (sud-est). Aujourd'hui, à 57 ans, Mncedisi se dit «heureux» d'avoir vu cette semaine la tombe et «les os» de son père, enterré au fond du cimetière de Rebecca Street à Pretoria, dans la partie réservée à l'époque aux «Africains et indigents». Ici, pas de majestueuses et paisibles allées de jacarandas,

comme dans la section réservée aux «Afrikaans». Juste un pin penché sur un vaste terrain herbeux et cabossé au bord d'une route très fréquentée. Sous un ciel menaçant, des anthropologues, munis de truelles, pinces, balayettes et seaux, s'affairaient encore dans un trou de 2 mètres de profondeur. Ils révélaient progressivement des crânes, parfois très endommagés, des fémurs, des tibias, au milieu de clous et de poignées de cercueils désormais désintégré. «Les doigts, côtes et vertèbres ont été réduits en poussière mais pour les familles, identifier un crâne ou simplement un long os, c'est mieux que rien», témoigne Kavita Lakha, anthropologue. Pendant l'apartheid, la dépouille des pendus «restait la propriété de l'Etat», explique Madeleine Fullard, à la tête du département des Personnes disparues au sein du parquet sud-africain. Les familles ne pouvaient pas assister aux obsèques et ne savaient pas où les corps de leurs proches reposaient. «C'était comme leur infliger un ultime châtement au-delà de la mort», selon Madeleine Fullard. La froide administration de l'apartheid a gardé, consigné dans des registres de cimetière aux pages aujourd'hui jaunies, l'emplacement précis des dépouilles des pendus, tout en s'abstenant de marquer les tombes. L'exhumation de Bhonase Vulindlela et de ses compagnons de lutte, qui sera suivie d'obsèques sur leurs terres ancestrales, vise à réparer



cette injustice. Mais pas seulement. «Vous pouvez signer la paix mais tant que les corps des combattants ne sont pas remis aux familles, elle reste bancal», estime Phillip Dhlamini, président du PAC. Cette exhumation constitue «une première étape vers une paix durable dans le pays» encore meurtri par des décennies de ségrégation. C'est la première du genre organisée par Pretoria, qui s'est engagé cette année à exhumer les corps des prisonniers politiques pendus entre 1960 et 1990 et encore enterrés de façon anonyme. Il en reste officiellement 77. Le gouvernement sud-africain suit ainsi les recommandations de la Commission vérité et réconciliation, qui a révélé l'horreur des crimes politiques commis pendant l'apartheid. Pour mener à

bien ces exhumations, l'Afrique du Sud a reçu le soutien précieux des autorités et d'une anthropologue argentine, experts en la matière après les

années de dictature. Dans le cimetière de Rebecca Street, à la tête de chaque dépouille exhumée une petite pancarte en carton permet d'identifier la victime, avec son nom, son âge et une photo. Les douze portraits enfoncés dans la terre ocre représentent des hommes noirs, dont cinq de la seule famille Vulindlela. «A l'époque, il était fréquent pour les Noirs d'être condamnés à mort pour le meurtre de Blancs», mais l'inverse était «très rare», souligne le ministre de la Justice, Michael Masutha. A la suite de l'arrestation de son père, Mncedisi a dû changer de nom de famille, par peur de représailles. Un demi-siècle plus tard, sa carte d'identité porte toujours son nom d'emprunt. Avec l'exhumation, «je pense que je vais me sentir mieux» et pas simplement émotionnellement, avance-t-il.



## Points chauds

### Hostilité

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la diplomatie américaine se prépare avec l'arrivée de Donald Trump à trancher avec plus d'une dizaine d'années d'hostilité de la part de la Maison-Blanche, Barack Obama semble bien décidé à maintenir sa position anti-russe, et surtout anti-Poutine, jusqu'au bout. En effet, le président américain et ses équipes accusent ouvertement et sans ambages le président russe d'être intervenu dans l'élection américaine à l'aide d'un piratage de masse pour favoriser l'élection de Donald Trump et de s'assurer surtout de la défaite de la candidate Démocrate adoubé par Barack Obama, Hillary Clinton. Des accusations plus que graves qui ont évidemment suscité la colère du Kremlin qui exige des preuves. Plus tôt, le président Obama avait d'ailleurs annoncé des représailles de l'Administration américaine. Les déclarations de la Maison-Blanche sont «indécentes», a estimé hier le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov. Concernant la responsabilité présumée de Moscou dans ces piratages, «il faut soit cesser d'en parler, soit apporter enfin des preuves. Sinon, tout ça est plus qu'indécence», a déclaré Peskov aux journalistes en marge d'un déplacement du président Vladimir Poutine à Tokyo. Barack Obama doit, lui, s'exprimer à nouveau lors d'une conférence de presse, avant de s'envoler pour ses vacances à Hawaï. Il devrait être longuement interrogé sur ces cyberattaques supposées qui ont pu avoir une influence sur le scrutin ayant opposé la Démocrate Hillary Clinton au Républicain Donald Trump. Une certitude, les États-Unis ne resteront pas sans réagir, a déjà annoncé le président Obama dans un entretien à la radio NPR : «Il est clair que si un gouvernement étranger, quel qu'il soit, tente d'entacher l'intégrité de nos élections, alors nous devons agir», a-t-il plaidé. «Et nous le ferons, au moment où nous le déciderons», en soulignant que «certaines de ces représailles seront explicites et publiques, d'autres ne le seront peut-être pas». Si le président Démocrate n'a pas mentionné Vladimir Poutine dans cet entretien, l'un de ses proches conseillers, Ben Rhodes, l'a fait, jeudi, sur la chaîne MSNBC : «Je ne pense pas que des événements aux ramifications aussi importantes se produisent au sein du gouvernement russe sans que Vladimir Poutine soit au courant [...], en dernier ressort, Vladimir Poutine est responsable des actions du gouvernement russe». Des accusations très graves il est vrai qui pour le moment non ont été appuyées par aucune preuve tangible. Surtout la mise en évidence des preuves que posséderaient les Américains ne pourrait que nuire à la Russie et à son président, l'on s'interroge alors sur la reluctance de la Maison-Blanche d'appuyer ces accusations une fois pour toutes avec des preuves qui dans le même temps ne pourront qu'immensément décrédibiliser Vladimir Poutine. Mais l'Administration Obama n'en fait rien préférant les déclarations à répétition sur le sujet. Il reste ainsi un mois à Barack Obama pour tenter de créer le plus de tensions possibles avec la Russie avant l'arrivée de son successeur Donald Trump, qui s'est longuement exprimé sur son intention de rétablir de bonnes relations entre les deux puissances. Reste à savoir quel type de dégâts le président Démocrate et son Administration pourront accomplir en 30 jours pour finir sa présidence comme il l'a commencé, en ne retenant pas son hostilité envers Moscou.

F. M.

## Japon-Russie

### Accord de paix difficile mais coopération économique

Le président russe Vladimir Poutine et le Premier ministre japonais Shinzo Abe ont reconnu hier que la conclusion d'un accord de paix entre leurs deux pays restait difficile en raison du différend sur les îles Kouriles.

Le Japon et la Russie restent virtuellement en guerre depuis la fin de la Deuxième guerre mondiale il y a plus de 70 ans à cause de cette querelle au sujet de quatre îles volcaniques qui font officiellement partie de la région russe de Sakhaline, mais sont revendiquées par le Japon.

«Il serait naïf de penser qu'on puisse régler ce problème en une heure. Mais il est sans doute nécessaire de chercher une solution. Il faut un travail méticuleux pour renforcer la confiance bilatérale», a déclaré M. Poutine lors d'une conférence de presse conjointe à Tokyo. Il a admis que la situation actuelle, qu'il a déjà à maintes reprises qualifiée d'«anarchique», n'était pas satisfaisante: «le plus important est de conclure un traité de paix», a-t-il répété, non sans souligner les étapes délicates à franchir. «Il faut déjà mettre fin à ce ping-pong historique. Les intérêts fondamentaux de la Russie et du

Japon exigent un règlement à long terme», a-t-il encore dit. Et de faire part des «préoccupations» de Moscou en raison notamment des relations particulières entre le Japon et les États-Unis, très proches alliés, et de l'importance stratégique de ces territoires. «Il y a des questions de sécurité (...). Nous avons deux bases navales à Vladivostok, nos navires partent de là-bas vers le Pacifique», via le détroit qui ne gèle pas en hiver entre les îles Kounashir (Kunashiri en japonais) et Itouroup (Etorofu), deux des quatre Kouriles. «Nous aimerions que nos interlocuteurs japonais tiennent compte de toutes ces préoccupations», a-t-il poursuivi.

«Conclure un traité de paix n'est pas chose aisée», a aussi admis M. Abe qui a proposé «une nouvelle approche» axée sur le levier économique, tout en qualifiant de «pas important» les discussions avec M. Poutine.

Les deux pays se sont ainsi entendus durant cette visite de deux jours sur la mise en place d'un dispositif afin d'étudier une coopération économique sur ces îles appelées les «Kouriles du Sud» par les Russes et les

«Territoires du Nord» par les Japonais. Il a été décidé d'«ordonner à des experts des deux pays d'entamer des consultations afin de se mettre d'accord sur les conditions et les domaines d'exploitation commune» des «quatre îles» disputées, avait précisé auparavant à la presse le conseiller du Kremlin, Iouri Ouchakov.

M. Poutine était arrivé jeudi sur l'archipel, une première en tant que président depuis 11 ans. Il s'est entretenu avec M. Abe en tête-à-tête dans la soirée, dans le fief de ce dernier, la ville de Nagato située dans la préfecture de Yamaguchi (ouest).

«Nous avons discuté des aspects clé de la coopération dans une atmosphère amicale», a assuré M. Poutine qui a eu un mot pour la cité de son hôte, qualifiée de «lieu magnifique» doté d'une «ambiance féérique». Il a également dit avoir goûté du bon saké local (alcool de riz).

Les résultats les plus concrets obtenus, permettant à M. Abe de ne pas perdre la face, concernent des accords pour plus de 60 projets de développement économique, s'est félicité le dirigeant japonais.





Grand Prix Assia Djebar du roman 2016

# Trois lauréats dans trois langues

■ Le 2<sup>e</sup> Prix Assia Djebar du roman décerné pour la seconde année consécutive pour des œuvres littéraires en langues arabe, amazighe et française, a été attribué mercredi soir à trois lauréats, Samir Kacimi, Lynda Koudache et Djamel Mati, lors d'une cérémonie organisée au niveau du Centre international des conférences (CIC) du Club des Pins, à Alger.

Par Louisa Ait R.

Le Grand Prix du nom de la célèbre écrivain, historienne et cinéaste algérienne disparue en 2015, est revenu à Samir Kacimi pour son livre en arabe «*Kitab El Macha'a*», Lynda Koudache pour «*Tamacahut Taneggarut*» en tamazight et à Djamel Mati pour le roman «*Yoko et les gens du Barzakh*», en français.

Paru chez l'Enag (Entreprise nationale des arts graphiques), «*Kitab El Macha'a*» (Le livre du marcheur) est une «*suite*» du roman «*Halabil*» (2010), construit autour de la figure mythique éponyme, «*ancêtre des peuples opprimés*», a expliqué le romancier en marge de la cérémonie de remise du Grand Prix. Deuxième roman de Lynda Koudache, «*Tamacahut Taneggarut*» (Le dernier récit, éd Routnahcom) est, quant à lui, consacré à «*Chavha*», une poétesse de Kabylie qui décide de raconter son parcours à travers un ultime récit.

Édité par Chihab, «*Yoko et les gens du Barzakh*», sixième œuvre de Djamel Mati, aborde le drame de l'immigration clandestine à travers un huis clos psychologique vécu par un vieux couple, enfermé



dans un appartement à Alger avec sa sœur, après la mort de sa fille adoptive, noyée en mer.

Co-organisé par l'entreprise de communication, d'édition et de publicité Anep et l'Entreprise nationale des arts graphiques (Enag), sous l'égide des ministres

de la Culture et de la Communication, le Grand Prix Assia-Djebar est doté d'une valeur de 1 000 000 de DA pour chaque langue.

Cette remise du prix littéraire Assia-Djebar, la première distinction littéraire à porter le nom d'une grande romancière algérienne, s'est déroulée en présence des ministres, des éditeurs, des auteurs, des écrivains et des journalistes et des universitaires.

Un total de 76 romans, 34 en arabe, 32 en français et 10 en tamazight, concourraient pour cette seconde édition du Grand Prix Assia-Djebar, a indiqué la présidente de son jury, l'universitaire Najet Khedda. Cette dernière s'est par ailleurs félicitée de la «*percée qualitative*» des œuvres littéraires soumises cette année

au vote du jury, composé d'universitaires et d'auteurs dans les trois langues. La présidente du jury a aussi considéré que le Grand Prix Assia-Djebar et d'autres prix mettant en avant la créativité littéraire algérienne, constituaient autant de «*jalons sur la voie de l'édification d'une nation algérienne à la fois moderne et ancrée dans des valeurs civilisationnelles séculaires*», une vision également portée par les romans d'Assia Djebar.

Il avait été remporté en 2015 par les écrivains Abdelwahab Aissaoui avec «*Sierra De Muerte*» (La montagne des morts) en arabe, Rachid Boukherroub avec «*Tisslit N'ou Ghanim*» (La poupée en roseau) en tamazight et par Amine Ait Hadi pour son œuvre en langue française «*L'Aube au-delà*». L. A. R.

Alger

## Hommage appuyé au professeur de musique andalouse Smail Hini

Un hommage appuyé au professeur Smail Hini, un des maîtres de la musique andalouse, a été organisé jeudi soir à Alger, couronnant le parcours exceptionnel d'un homme qui a voué sa vie à la formation, au service du patrimoine musical de l'Algérie. Le nombreux public de la salle Ibn Zeydoun de l'Office Riadh El Feth (Oref) aura assisté à un bel hommage, ordonné par l'Association de musique andalouse «*Mezghena*» et son président, Abderrahmane Benachour, qui s'est improvisé animateur de la cérémonie, donnant ainsi le ton à une soirée conviviale. Deux ensembles d'une trentaine de musiciens chacun ont assuré le spectacle, auréolé par les prestations de Hasna Hini, fille du maître mis à l'honneur, et celles du célèbre chanteur Dib El Ayachi. L'Association organisatrice de l'événement dirigée par le maestro Kamel Belkhodja, a ouvert la soirée, interprétant la «*Nouba Ghrib*», menée avec finesse dans ses différentes déclinaisons mélodiques et rythmiques par les voix limpides, ténors et sopranes de Abdelhamid et Kamel Belkhodja, Khouchane Amel, Semri Doha et Meriem Aziez. De belles pièces exécutées dans la féminité du mode mineur, caractérisant la nouba Ghrib, ont enchanté l'assistance, à l'instar de «*Touchia Ghrib*», «*Kaliftou Bil Badri*» et «*Selli Houmoumek*» (Kh'lass), dans lesquelles les musiciens ont brillé, Sofiane Adem Lebbad au luth notamment. Des présents honorifiques ont été ensuite remis au professeur Smail Hini par les présidents, des Associations «*Mezghena*» et «*Les amis de la Rampe Arezki Louni*», ainsi que de la «*Fondation Cheikh Abdelkrim Dali*», devant un public debout, exprimant sa gratitude au «*Cheikh*» et devant Mohamed Khaznadj, un autre grand maître du genre. Déplorant publiquement «*le silence des autorités*» devant «*toutes ces années de don de soi*», Smail Hini s'est dit «*chanceux*» de voir la reconnaissance venir des «*siens*», avant de

confier qu'il comptait «*s'occuper de la carrière de sa fille Hasna et dissoudre l'Association de musique andalouse "El Inchrach", dont il est président, pour poursuivre son œuvre avec ses élèves au sein de son orchestre, sans aucune étiquette institutionnelle*». Dédiée à la mémoire de Amar Ezzahi et Mohamed Tahar Fergani, deux monuments de la chanson chaâbi et malouf, récemment disparus, la deuxième partie de la soirée a embarqué l'assistance dans une belle randonnée onirique, alignant des pièces d'école, suivies de M'dihs. Lamia Madini, Hasna Hini, Farah El Ghobrini, Radia Nouacer, Asma Alla, Manal Gherbi, Lamia Ait Amara, Sabah El Andaloussia, Fella et Karim Bouras, Madjid Ouguenoun, Abdelouahab Bahri, Réda Beranene, Hazim Djamel, Samir Ibersiène et Wahab Djazouli, se sont succédé dans des démonstrations de chants qui ont mis en valeur le travail de leur maître. Né en 1946 à La Casbah d'Alger, Smail Hini a fait ses premières classes en 1960 à l'Institut national de musique sous l'influence de ses maîtres, Mohamed Fekhardji, Abdelkrim Dali, Mahieddine Bachtarzi et Boudjemaâ Fergane, avec qui il apprit à jouer au qanun. En 1971, il fonde avec Kateb Yacine, Rabah Asla, Ali Zaâmoum et d'autres, l'Organisation nationale culturelle des travailleurs et participe dans des projets de créations théâtrales, ainsi qu'au premier Festival de chants polyphoniques à Sétif. En 1980, il fonde l'Association culturelle de musique andalouse «*Essendoussia El Fekhardjia*» et en 1994 il compose une nouba, avant de créer en 1997 l'Association «*El Inchrach*» de musique andalouse et un Orchestre féminin au sein du même ensemble. L'Association de musique andalouse «*Mezghena*» a inclus dans ses programmes une série d'hommages qu'elle compte organiser en l'honneur de différents artistes ayant marqué la scène algérienne.

R. C.

تحت الرعاية السامية لفضامة رئيس الجمهورية السيد عبد العزيز بوتفليقة  
بإشراف معالي وزير الثقافة والسيد والي ولاية تيزي وزو  
مديرية الثقافة  
محافظة المهرجان

المهرجان الثقافي الوطني للفيلم الأمازيغي

TAZIRIGT TISS  
15<sup>ème</sup>  
Edition

TAFASKA  
TADELSANT TAFELNAWT  
N USARU AMAZIG

Festival Culturel National  
du Film Amazigh

Cinéma amazigh: expression des valeurs mémorielles nationales

TIZI-OUZOU DU 17 AU 22 DÉCEMBRE 2016

Logos: FCNAFA, Anep, ENAG, CNCA, El Watan, Zair, LE JOUR, Algérie, DIA, L'EXPRESSION, Horizons, RACINAUTO.

## Coup-franc direct

La carte blanche et les objectifs

Par Mahfoud M.

Le coach national, Georges Leekens, a eu ce qu'il voulait en obtenant l'accord pour désigner son compatriote, Dewilde, comme adjoint dans le staff technique des Verts. La décision était dans le vent depuis quelque temps, puisque Leekens avait laissé entendre qu'il ne pouvait espérer à obtenir des résultats que s'il choisit les hommes avec lesquels il devrait travailler. Il s'est rendu compte que cela n'était pas possible avec Neghis, qui ne lui offrait pas des solutions malgré le fait d'être dans le staff depuis déjà un bon moment et d'avoir donc plus de données que lui. Cela n'a pas empêché pour autant la sélection de perdre un match capital face au Nigeria et auparavant d'être accroché à domicile face au Cameroun. Toutefois, maintenant que Leekens a obtenu ce qu'il voulait et a pu désigner donc le coach-adjoint qu'il voulait, sa responsabilité sera plus lourde et il devra réaliser les objectifs qui ont été fixés par la FAF qui souhaite aller le plus loin possible lors de la prochaine CAN que disputeront les Verts au Congo au mois de janvier prochain. Le driver national pourra-t-il trouver d'autres excuses maintenant ? La logique veut que celui qui a toutes les cartes en main devrait mieux s'exercer et donc réussir ses objectifs et là Leekens aura la lourde responsabilité de réussir le pari que la FAF s'était fixée après avoir pratiquement raté le premier objectif qui était de se qualifier à la phase finale du Mondial.

M. M.

Aïkido

### Premier Forum africain de la discipline à Alger

HUIT nations sont présentes au premier Forum africain d'aïkido, qui a débuté hier vendredi et se poursuit, aujourd'hui, samedi à Alger au cours duquel sont débattus plusieurs sujets ayant trait à l'aspect pédagogique de cet art martial et sa définition sociale, selon le président du Comité national de cette discipline, Nacer Rouibah. Outre l'Algérie, pays hôte de ce forum, il y a le Cameroun, le Mali, la Libye, le Maroc et la Tunisie, ainsi que les Emirats arabes unis et la Turquie qui, eux, sont présents en tant qu'invités d'honneur. Ce forum, destiné aussi bien aux enseignants qu'aux pratiquants, est «la première activité officielle de la

Confédération africaine d'aïkido», fondée en 2016, a indiqué Rouibah. Il comporte deux volets: des exposés techniques et pratiques de cette discipline sportive à la salle Harcha (Alger), et des conférences-débats animées par des techniciens de «renom» à la salle de cinéma «Echabab» d'Alger-Centre. L'aïkido fait partie des arts martiaux les plus populaires en Algérie, où il a commencé à être pratiqué en 1958. Il est implanté dans 40 wilayas et compte déjà quelque 18 000 licenciés, selon la même source. «Sur ces 18 000 licenciés, environ 5 000 ont déjà la ceinture noire», a encore précisé Rouibah, 6<sup>e</sup> dan dans cette discipline.

Championnat nationale de voile

### 105 athlètes seront au rendez-vous d'Alger-Plage

105 ATHLÈTES se donnent rendez-vous du 27 au 29 décembre prochain pour disputer la phase finale du championnat d'Algérie de voile, séries Optimist et Planche à voile (RSX, Raceboard, Bic Techno), prévue à l'école de voile d'Alger-Plage. C'est le dernier grand rendez-vous de l'année pour les véliplanchistes algériens. Une ultime étape qui verra la participation des meilleurs athlètes dans chaque spécialité inscrite au programme de ce championnat. Selon la Fédération algérienne de voile (FAV), 105 sportifs seront à pied d'œuvre dans cette

phase finale du championnat national de voile. 60 seront présents dans la série Optimist et 45 en Planche à voile (10 RSX, 15 Raceboard, 20 Bic Techno). Les 105 participants sont issus de 20 clubs représentant 8 ligues de wilaya : Alger, Ain Témouchent, Béjaïa, Skikda, Mostaganem, Boumerdès, Oran et Tipaza. Selon le planning, de l'évènement établi par la FAV, 8 courses sont programmées durant les deux premiers jours, soit le 27 et le 28 décembre, alors qu'il n'y aura qu'une seule course lors de la dernière journée pour clôturer le championnat.

FIBA Africa Champions Cup

### Le GSP remporte son premier match de classement

LE GS Pétroliers a remporté son premier match de classement (5<sup>e</sup> - 8<sup>e</sup> place) dans la FIBA Africa Champions Cup, en dominant son homologue camerounais du BEAC, 74 - 64, jeudi à Al Ahly Arena du Caire (Egypte). Il s'agit de la deuxième victoire des pétroliers dans ce tournoi face au même adversaire, après l'avoir battu (81-56), lundi dernier, lors de la dernière journée

de la phase de poule (B). Grâce à cette victoire, le champion d'Algérie en titre est assuré de terminer, au minimum, à la 6<sup>e</sup> place. Toutefois, et afin de finir à la 5<sup>e</sup> position de cette 31<sup>e</sup> édition de la plus prestigieuse des compétitions continentales, les joueurs de Nicolas Meistelman doivent impérativement s'imposer vendredi (12h30) face aux Tunisiens du Club africain.

## Coupe d'Algérie L'ESS et le CRB passent

■ L'Entente de Sétif a arraché son billet pour les 8<sup>es</sup> de finale de la Coupe d'Algérie en battant la modeste formation du DRB Staouéli (5-0), jeudi à Alger, en 16<sup>es</sup> de finale de l'épreuve populaire.

Par Mahfoud M.

Le miracle n'a pas eu lieu au stade Omar-Hamadi, où la logique sportive a été respectée. Grand spécialiste de la compétition, avec ses 8 trophées, l'Aigle Noir passe en 8<sup>es</sup> de finale sans forcer, suite à sa large victoire acquise face une modeste formation du DRB Staouéli.

Pensionnaire du groupe B de la Régionale 2 (6<sup>e</sup> division), le DRBS a tenu bon durant la première demi-heure avant de plier devant les assauts incessants des Sétifiens. Après plusieurs tentatives, l'ESS est parvenue à faire sauter le verrou de la défense du DRBS par Amokrane (32'). Un premier but qui ouvre l'appétit des attaquants sétifiens auteurs de trois autres réalisations scorées par Djahnit (35'), Amokrane (46') encore une fois, Ait Ouamar (62') et Barki (84').

En dépit de la défaite, le cent-dron de cette 53<sup>e</sup> édition de Dame coupe quitte la compétition avec la satisfaction d'avoir atteint le cap des 16<sup>es</sup> de finale pour la première fois de son his-



L'Aigle Noir atomise le DRBS

toire. Pour sa part, l'entente sétifienne continue son petit bonhomme de chemin à la conquête d'un 9<sup>e</sup> titre et sort quelque peu la tête de l'eau après la dernière défaite du championnat face à l'USMA qui a créé une fronde chez les supporters qui ne l'ont pas diggérée.

Le CRB

### Le CRB passe difficilement

Pour rappel, le CR Belouizdad est le premier club qualifié pour les 8<sup>es</sup> de finale. Les Rouge et

Blanc ont composé leur billet mercredi après-midi en éliminant l'US Chaouia (2-1). A noter qu'au prochain tour, le Chabab sera opposé au vainqueur de la rencontre MC Saïda-USM Blida.

Comme pour le CRB, le tirage au sort des 8<sup>es</sup> de finale, effectué le 4 décembre dernier, n'a pas été également tendre avec les Sétifiens. Afin de passer en quart de finale, l'Aigle noir doit éliminer le vainqueur du match JS Saoura - CS Constantine, deux autres pensionnaires de la Ligue 1.

M. M.

Equipe nationale de football

### Guedioura gagne du temps de jeu en attendant la CAN

L'international algérien, Adlène Guedioura, a signé sa troisième titularisation de rang lors de la défaite de son équipe Watford sur le terrain de Manchester City (2-0), mercredi soir dans le cadre de la 16<sup>e</sup> journée de la Premier League anglaise, améliorant sensiblement son temps de jeu avant un mois de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2017). Le milieu de terrain des Verts, qui avait commencé le championnat dans le onze de départ de l'entraîneur Walter Mazzari, a perdu ce statut dès la quatrième journée, ce qui s'est répercuté négativement sur sa forme compétitive. Guedioura (31 ans) retrouve le rythme des matchs officiels au bon moment, au vu de l'approche de la phase finale de la CAN à laquelle il espère participer pour la deuxième fois de sa carrière, après avoir été recalé de la précédente qui s'est déroulée en Guinée équatoriale en 2015. Le joueur de Watford, laissé sur le banc lors du match Nigeria-Algérie (3-1), le 12 novembre passé pour le compte des éliminatoires du Mondial-2018, est en concurrence, en équipe nationale, avec d'autres

milieux récupérateurs, à l'image de Nabil Bentaleb (Shalke04, Allemagne), Saphir Taidir (Bologne, Italie) et Mehdi Abeid (Dijon, France).

### Le Belge Dewilde, entraîneur adjoint

Le Belge Patrick Dewilde a été nommé entraîneur-adjoint de la sélection algérienne de football, a annoncé mercredi la Fédération algérienne de football (FAF) sur son site officiel. «Dewilde sera également l'entraîneur de la future sélection olympique avec pour objectif la participation aux jeux olympiques 2020», a précisé la FAF. Dewilde sera l'adjoint du sélectionneur national, Georges Leekens, qui a pris les rênes des «Verts», fin octobre 2016, après le départ du Serbe Milovan Rajevac. Le Belge rejoint la sélection algérienne en pleine préparation de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2017 au Gabon (14 janvier-5 février), où elle figure dans le groupe B en compagnie de la Tunisie, du Sénégal, et du Zimbabwe.

Sélection A'

### 26 joueurs en stage à Sidi Moussa dès dimanche

Vingt-six joueurs sont convoqués par le sélectionneur national Georges Leekens pour participer à un premier stage de la sélection algérienne des footballeurs locaux (A') qui débutera le dimanche 18 décembre au Centre technique national de Sidi Moussa, indique jeudi la Fédération algérienne de la discipline sur son site internet.

Ce regroupement de trois jours entre dans le cadre des préparatifs des Verts en vue des éliminatoires du Championnat d'Afrique des joueurs locaux prévu en 2018 au Kenya.

Dans cette liste choisie par l'entraîneur belge, qui exerce également les fonctions de sélectionneur de l'équipe nationale première, plusieurs joueurs vont honorer leur première convocation, alors que d'autres

feront pour l'occasion leur retour chez les Verts.

Ce regroupement devrait également être exploité par l'ancien sélectionneur de Belgique et Tunisie afin de dénicher quelques éléments susceptibles

de renforcer les rangs de la sélection nationale A qui s'apprête à disputer la phase finale de la Coupe d'Afrique des nations programmée au Gabon du 14 janvier au 5 février 2017.

#### Liste des 26 joueurs :

Gardiens : Malik Asselah (JS Kabylie), Tahir Lamraoui (O Médéa), Mustapha Zeghba (USM El Harrach).

Défenseurs : Nabil Saâdou (O Médéa), Mohamed Khouzir Ziti (ES Sétif), Abderrahmane Hachoud (MC Alger), Mohamed Walif Bencherifa (CS Constantine), Houcine Benayada (CS Constantine), Chemseddine Nessakh (MC Oran), Mohamed Rabie Meftah (USM Alger), Mohamed Benyahia (USM Alger), Nabil Bousmaha (JS Saoura), Mohamed Naâmani (CR

Belouizdad).

Milieu de terrain : Mohamed Benkhemassa (USM Alger), Abderrahmane Benguit (USM Alger), Samir Aïboud (JS Kabylie), Akram Djahnit (ES Sétif), Mohamed Bentiba (MC Oran), Abderrahmane Bourdim (JS Saoura), Sofiane Bendebka (NA Hussein Dey), Foued Haddad (DRB Tadjenant), Karim Aribi (CA Batna).

Attaquants : Hichem Nekkache (MC Alger), Abou Sofiane Balegh (USM Bel-Abbès), Oussama Tebbi (RC Relizane), Mourad Benayad (RC Relizane).

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejournalalgerie.com>

Skikda

## 31 cas de disparition d'enfants enregistrés depuis janvier

LES SERVICES de la sûreté de wilaya de Skikda ont enregistré, depuis janvier de l'année en cours, 31 cas de disparition d'enfants, a-t-on appris, jeudi, du chef de service de wilaya de la police judiciaire, le divisionnaire Redha Moumni. Intervenant au cours d'une journée d'étude sur la disparition d'enfants, organisée par la sûreté de wilaya à la maison de la culture Mohamed-Serraj, le divisionnaire Moumni a indiqué que depuis le début de l'année en cours les services de police ont enregistré deux cas de disparition d'enfants âgés d'un à 12 ans, de six cas âgés entre 12 et 16 ans et six autres cas âgés entre 16 et 17 ans, tous des garçons. Dix-sept cas de disparition de filles, âgées entre 14 et 17 ans, ont été également recensés au cours de la même période, a-t-il relevé, avant de souligner qu'«il s'agissait majoritairement de fugues dues à l'échec scolaire ou à des problèmes familiaux». Le divisionnaire Redha Moumni a appelé tout un chacun à faire la distinction «disparition et enlèvement» et à «éviter toute réaction épidermique qui puisse envenimer ce genre de situation et entraver le cours de l'enquête», mettant en exergue l'importance du numéro vert «104» mis en service par la direction générale de la Sûreté nationale (DGSN), en concrétisation du plan national «Alerte rapt/disparition d'enfants». De son côté le responsable de la police judiciaire de la Gendarmerie nationale de Skikda, le commandant Cherif Rebibet, a rappelé la gravité de l'acte criminel, à savoir le rapt d'enfants qui connaît une recrudescence ces dernières années en Algérie. Il a, à ce propos, affirmé que la société civile et plus spécialement la famille a un grand rôle à jouer dans la réussite des multiples dispositifs de lutte contre le rapt d'enfants. Les intervenants au cours de cette journée d'étude ont insisté sur le rôle du mouvement associatif et de la société civile dans la prévention et la lutte contre ce phénomène. Ils ont notamment appelé au renforcement des patrouilles de police autour des grandes agglomérations et au professionnalisme des médias pour conjuguer les efforts et lutter efficacement contre le rapt d'enfants. Cette rencontre a vu la participation d'universitaires, d'avocats, de journalistes, de représentants de différents corps sécuritaires et de la Protection civile.

Halim N.

Oran

## La sélection marocaine de rugby à pied d'œuvre

L'ÉQUIPE nationale marocaine de rugby est à pied d'œuvre depuis jeudi soir à Oran pour prendre part au tournoi international de tri-nations, qui aura lieu du 17 au 24 décembre au stade Ahmed-Zabana d'Oran. La délégation marocaine, forte de 30 personnes, dont 26 joueurs, a été accueillie à son arrivée à l'aéroport international «Ahmed-Ben-Bella» d'Oran par les responsables de la Fédération algérienne de rugby et de représentants de la direction de la jeunesse et des sports d'Oran. Avant d'affronter l'équipe nationale algérienne demain à 15h00, le staff technique marocain, sous la conduite du Français Laurent Susbie, a programmé une séance d'entraînement, aujourd'hui à l'heure du match, sur la pelouse synthétique du stade d'Ain El Turck d'Oran. Une conférence de presse sera animée aujourd'hui (samedi) à 9h30 au stade Ahmed-Zabana d'Oran par les deux entraîneurs. Dans ce tour-

noi international de tri-nations la sélection marocaine devra livrer une seconde rencontre, le 21 décembre face à la sélection tunisienne, alors que l'Algérie affrontera la Tunisie le 24 décembre.

Racim S.

## Immigration La chasse à l'homme noir en Algérie



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi-Ouzou

## Décès d'un ouvrier par électrocution

■ Un homme est mort, jeudi, par électrocution dans un chantier à Tizi Rached (20 km à l'est de Tizi-Ouzou), a annoncé avant-hier la cellule de communication de la Protection civile dans un communiqué.

Par Hamid M.

Selon les indications fournies par la même source, la victime, un ouvrier âgé de 21 ans, répondant aux initiales B. S., a été électrocuté en touchant un fil électrique au cours de travaux dans une maison d'un particulier en construction, située non loin de la polyclinique de Tizi Rached. Le corps sans vie de la victime a été déposé par les éléments de la Protection civile de l'unité à la morgue du CHU de Tizi-Ouzou.

remorque chargé de sable sur la voiture de la victime, un homme de trente ans, la tuant sur le coup, a-t-on précisé de même source. Les éléments de la Protection civile de l'unité d'Azazga sont intervenus pour désincarcérer le corps sans vie

de la victime et le transférer à la morgue de l'hôpital de cette même ville, alors qu'une enquête a été diligentée par les services de sécurité pour élucider avec exactitude les circonstances de l'accident.

H. M.

## Une personne tuée dans un accident de la route

Une personne a trouvé la mort, mercredi dernier, dans un accident de la route survenu sur la RN12 à hauteur du lieu-dit «les Saadouli» dans la commune d'Azazga (35 km à l'est de Tizi Ouzou), a indiqué la Protection civile dans un communiqué.

A l'origine de l'accident, selon la même source, le renversement d'un camion semi-



France

## Un centre d'accueil de migrants incendié, trois blessés graves

UN INCENDIE, «a priori d'origine criminelle», contre un centre d'accueil de migrants a fait trois blessés graves vendredi en banlieue parisienne, après d'autres attaques contre des structures d'accueil de migrants ou de SDF en France. Le feu s'est déclaré dans la nuit de jeudi à vendredi dans ce centre qui accueille des travailleurs immigrés vivant seuls et en situation régulière à Boulogne-Billancourt, une banlieue cossue de l'ouest parisien, selon des sources policières. Quatorze personnes ont été blessées, dont trois grièvement. Selon les premiers éléments de l'enquête, des traces de combustibles et d'accélérateur de feu ont été retrouvées dans le hall d'entrée de ce bâtiment de

six étages. Des structures d'accueil de migrants ou de personnes sans domicile fixe ont été la cible d'incendies ces derniers mois en France. Cela a été le cas dans le riche XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris et dans la bourgade cossue de Forges-les-Bains, au sud-est de la capitale, alors que se sont multipliés les démantèlements de camps de migrants depuis l'an dernier à Paris. Vendredi encore, environ 300 migrants, dont des Soudanais, des Afghans et des Erythréens, ont été évacués d'un camp installé aux portes de la capitale, à Saint-Denis (nord). Ils seront installés provisoirement dans trois gymnases. Une trentaine de camps sauvages de migrants ont été démantelés dans la capitale depuis

l'an dernier. Pour tenter de trouver une solution viable, la mairie a ouvert à la mi-novembre un centre d'accueil d'une capacité d'accueil de 400 lits, qui s'est vite révélée insuffisante. Les migrants y sont hébergés quelque temps avant d'être orientés vers des structures plus pérennes. Son ouverture avait été conditionnée à l'évacuation du plus grand camp de migrants parisien installé place Stalingrad, dans le nord-est de la capitale. Le camp, qui comptait alors plus de 3 800 personnes, avait été évacué le 4 novembre, dans la foulée du démantèlement de la «Jungle de Calais», dans le nord de la France où se trouvaient alors un peu plus de 7 000 migrants désireux de passer en Angleterre.

R. I.